

Délibération 1902-03

L'an deux mil DIX NEUF, le DOUZE FEVRIER à 19 heures 15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de CANTARON

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 15

Etaient présents : Gérard STOERKEL-Christian DI MARTINO-Joëlle JACOB-Fabienne GALLI-Fabrice FONTAINE-Patrice MARTIN-Jean-Marc BLANIC-Sandrine BARRALIS-Michel CORSINI-Murielle SILVI-Françoise RUSSO

Objet : Acquisition
d'ordinateurs et tablettes
scolaires

Absents avec procuration : Edith LONCHAMPT-Peggy DALMAS-Karine FAGES DEMAIN

Absents :

Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il serait utile de se doter de matériel informatique afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies à l'ensemble des élèves cantaronnais.

Afin de mener à terme ce projet, nous allons demander différentes aides à nos partenaires financiers.

De ce fait, le plan de financement se présenterait comme suit :

Estimatif du projet :		15 000,00 € H.T
Aide financière de l'Etat (DETR 2019)	= 30 %	4 500,00 €
Aide financière de la Région	= 20 %	3 000,00 €
Fonds de concours Communauté de communes du pays des Paillons	= 25%	3 750,00 €
Autofinancement communal	= 25 %	3 750,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

ACCEPTTE le projet d'acquisition d'ordinateurs et tablettes numériques

ACCEPTTE le plan de financement mentionné ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 14/02/2019
Qualité : Maire

Gérard BRANDA